



Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X – Prieuré Sainte-Marie

19, avenue Charles De Gaulle – 33520, Bruges – ☎ 05.56.57.93.93 – fsspx33@gmail.com

8^e semaine 2021

**Semaine du
14 au 21 février 2021**

	Chapelle N.D. du Bon Conseil 62, rue de Lisleferme 33000 BORDEAUX ☎ 05.56.57.93.93	Prieuré Sainte-Marie 19, avenue de Gaulle 33520 BRUGES ☎ 05.56.57.93.93	Cours N.D. du Rosaire 3, cours Gambetta 33490 SAINT MACAIRE ☎ 05.56.63.45.37
dimanche 14 février Dimanche de la Quinquagésime 2 ^{ème} classe, Violet	8h30 : Messe lue F Ames du Purgatoire F 10h00 : Messe chantée F M. Mme Brieuç Pilon C/F 17h00 : Messe lue C/F M. Mme André Castel +	18h15 : Vêpres & Salut du TSS	8h30 : Messe chantée M 10h30 : Messe chantée M 17h00 : Vêpres
lundi 15 février de la férie 4 ^{ème} classe, Violet, mém. des Srs Faustine et Jovite, Martyrs	16h30 : Permanence, chapelet 17h00 : Messe lue C M. Mme Maxime Guenet +	7h15 : Messe lue M 11h00 : Messe lue F 18h40 : office du Rosaire	8h00 : Messe lue Mo 10h00 : Exposition du Saint-Sacrement jusqu'à 17h00
mardi 16 février de la férie 4 ^{ème} classe, Violet	16h30 : Permanence, chapelet 17h00 : Messe lue F Famille de Mezamat	7h15 : Messe lue Mo 8h00 : Exposition du Saint-Sacrement jusqu'à 19h15 11h00 : Messe lue C	8h00 : Messe lue M
mercredi 17 février Mercredi des CENDRES 1 ^{ère} classe, Violet JEÛNE ET ABSTINENCE	8h50 : Cendres et messe de l'école F 16h30 : Permanence, chapelet 17h00 : Messe lue et imposition des cendres Abbé Graff/M Défunts familles Milliancourt et Verheyde		7h20 : cendres et messe lue M 11h00 : cendres et messe chantée M
jeudi 18 février de la férie 3 ^{ème} classe, Violet, mém. de St Siméon, Evêque et Martyr	16h30 : Permanence, chapelet 17h00 : Messe lue M Défunts familles Gautier et Brune	7h15 : Messe lue C 10h45 : Messe lue Mo	7h15 : Messe lue F
vendredi 19 février de la férie 3 ^{ème} classe, Violet, ABSTINENCE	16h30 : Permanence, chapelet 17h00 : Messe lue Mo Défunts familles Gautier et Brune	7h15 : Messe lue C 11h00 : Messe lue F 18h45 : Chapelet	7h15 : Messe lue M
samedi 20 février de la férie 3 ^{ème} classe, Violet	16h30 : Permanence, chapelet 17h00 : Messe lue C Défunts familles Gautier et Brune	18h45 : Chapelet	8h00 : Messe lue F 14h30 : conférence sur la féminité à Monprimblanc Pas de confessions de 16h00 à 17h00
dimanche 21 février 1^{er} Dimanche de Carême 1 ^{ère} classe, Violet, Imposition des Cendres	8h30 : Messe lue F Colomban Dautrebente 10h00 : Messe chantée F Famille Boyer 15h00 : conférence sur la féminité à Bruges 17h00 : Messe lue C/F Défunts familles Dupé et Guilhaumon	18h15 : Vêpres & Salut du TSS	8h30 : Messe chantée d'Humières 10h30 : Messe chantée d'Humières 17h00 : Vêpres

Chapelle Notre-Dame de La Mongie Château de Pommiers 33240 Vérac	dimanche 14 février 2021 9h15 : confessions 10h00 : Messe chantée C Mercredi des Cendres : Messe à 17h00 C	dimanche 21 février 2021 9h15 : confessions 10h00 : Messe chantée C
Eglise Sainte-Colombe 3, rue Urbain Loyer 17100 Saintes	dimanche 14 février 2021 10h30 : confessions 11h00 : Messe chantée Mo	dimanche 21 février 2021 10h30 : confessions 11h00 : Messe chantée Mo Mercredi des Cendres : Messe à 16h00 Mo

Chapelle Notre-Dame-des-Prés, Leyritz-Moncassin (Casteljaloux) : 1^{er} dimanche du mois (10h30) et 3^e dimanche (17h00).

Confessions trente minutes avant la messe. ☞ *Dimanche*

Chapelle Saint-Martin, Lieu-dit « chez Millon », rue Saint-Martin, Saint-Hilaire de Villefranche : Messe le dimanche à 8h45.

Annonces complémentaires :

- **Mardi 16** : exposition du TSS au prieuré de 8h00 à 19h15. En réparation des péchés commis pendant le carnaval, en réparation des péchés publics contre la foi, la morale et les lois du Créateur, pour les vocations sacerdotales et religieuses dans nos familles».

- **CONFERENCE DE THERESE**, fondatrice du blog « femmeapart », sur l'élégance chrétienne et la modestie, ambassadeur de la beauté : **samedi 20 février à 14h30 à MONPRIMBLANC** (Tour du Bourdieu, chez M. Déjean) ; **dimanche 21 février à 15h00 à l'école Saint Georges à BRUGES**. Présentation et dédicace de son livre *la féminité, moyen d'apostolat* publié aux éditions Saint Rémi. Venez nombreux !

- **Vendredi 19 février** : cercle des papas à l'école saint Georges à 20h30 (ZOOM ou présentiel !) suivie du dîner.

- **samedi 13 et dimanche 14 mars** : visite et spectacle de l'école d'Etcharry, le 13 vers St Macaire, le 14 à Bordeaux.

Pour recevoir cette feuille d'annonces par internet, il suffit d'envoyer un message à : tradinetbx@gmail.com

Intention de la Croisade Eucharistique pour le mois de février : « pour remercier des vocations et obtenir leur fidélité »

F = abbé Frament

M = abbé Mérel

C = abbé Coulomb

Mo = abbé Molin

MERCREDI DES CENDRES PAR DOM GUÉRANGER (1805-1875)

« Hier le monde s'agitait dans ses plaisirs, les enfants de la promesse eux-mêmes se livraient à des joies innocentes ; dès ce matin, la trompette sacrée dont parle le Prophète a retenti (Joël 2, 12-18). Elle annonce l'ouverture solennelle du jeûne quadragésimal, le temps des expiations, l'approche toujours plus imminente des grands anniversaires de notre salut. Levons-nous donc, chrétiens, et préparons-nous à combattre les combats du Seigneur. Mais, **dans cette lutte de l'esprit contre la chair, il nous faut être armés**, et voici que la sainte Église nous convoque dans ses temples, pour nous dresser aux exercices de la milice spirituelle. Déjà saint Paul nous a fait connaître en détail toutes les parties de notre défense : « *Que la vérité, nous a-t-il dit, soit votre ceinture, la justice votre cuirasse, la docilité à l'Évangile votre chaussure, la foi votre bouclier, l'espérance du salut le casque qui protégera votre tête* » (Eph. VI, 16). Le Prince des Apôtres vient lui-même, qui nous dit : « *Le Christ a souffert dans sa chair ; armez-vous de cette pensée* » (I Petr. IV, 1.). Ces enseignements apostoliques, l'Église aujourd'hui nous les rappelle. Mais elle en ajoute un autre non moins éloquent, en nous forçant à remonter jusqu'au jour de la prévarication, qui a rendu nécessaires les combats auxquels nous allons nous livrer, les expiations par lesquelles il nous faut passer. **Deux sortes d'ennemis sont déchaînés contre nous : les passions dans notre cœur, les démons au dehors** ; l'orgueil a fait tout ce désordre. L'homme a refusé d'obéir à Dieu. Toutefois, Dieu l'a épargné, mais à la dure condition de subir la mort. Il a dit : « **Homme, tu n'es que poussière, et tu rentreras dans la poussière** » (Gen. III, 19). Oh ! Pourquoi avons-nous oublié cet avertissement ? À lui seul, il eût suffi pour nous prémunir contre nous-mêmes. Pénétrés de notre néant, nous n'eussions jamais osé enfreindre la Loi de Dieu. Si maintenant nous voulons persévérer dans le bien, où la Grâce du Seigneur nous a rétablis, humilions-nous ; acceptons la sentence, et ne considérons plus la vie que comme un chemin plus ou moins court qui aboutit au tombeau. A ce point de vue, tout se renouvelle, tout s'éclaire. L'immense Bonté de Dieu qui a daigné attacher son Amour à des êtres dévoués à la mort, nous apparaît plus admirable encore. Notre insolence et notre ingratitude envers celui que nous avons bravé, durant ces quelques instants de notre existence, nous semble de plus en plus digne de regrets, et la réparation qu'il nous est possible de faire, et que Dieu daigne accepter, plus légitime et plus salutaire.

Tel est le motif qui porta la sainte Église, lorsqu'elle jugea à propos, il y a plus de mille ans, d'anticiper de quatre jours le jeûne quadragésimal, à ouvrir cette sainte carrière en marquant avec la cendre le front coupable de ses enfants, et en redisant à chacun les terribles paroles du Seigneur qui nous dévouent à la mort. Mais **l'usage de la cendre, comme symbole d'humiliation et de pénitence, est bien antérieur à cette institution**, et nous le trouvons déjà pratiqué dans l'ancienne alliance. **Job** lui-même, au sein de la gentilité, couvrait de cendres sa chair frappée par la main de Dieu, et implorait ainsi miséricorde, il y a quatre mille ans (Job. XVI, 16). Plus tard, le **Roi-Prophète**, dans l'ardente contrition de son cœur, mêlait la cendre au pain amer qu'il mangeait (Psaume CI, 10.). Les exemples analogues abondent dans les Livres historiques et dans les Prophètes de l'Ancien Testament. C'est que l'on sentait dès lors le rapport qui existe entre cette poussière d'un être matériel que la flamme a visité, et l'homme pécheur dont le corps doit être réduit en poussière sous le feu de la justice divine. Pour sauver du moins l'âme des traits brûlants de la vengeance céleste, le pécheur courait à la cendre, et reconnaissant sa triste fraternité avec elle, il se sentait plus à couvert de la colère de celui qui résiste aux superbes et veut bien pardonner aux humbles.

Dans l'origine, l'usage liturgique de la cendre, au Mercredi de la Quinquagésime, ne paraît pas avoir été appliqué à tous les fidèles, mais seulement à ceux qui avaient commis quelque'un de ces crimes pour lesquels l'Église infligeait la pénitence publique. Avant la Messe de ce jour, les coupables se présentaient à l'église où tout le peuple était rassemblé. Les Prêtres recevaient l'aveu de leurs péchés, puis ils les couvraient de cilices et répandaient la cendre sur leurs têtes.

Après cette cérémonie, le clergé et le peuple se prosternaient contre terre, et on récitait à haute voix les sept Psaumes pénitentiels. La procession avait lieu ensuite, à laquelle les pénitents marchaient nu-pieds. **Au retour, ils étaient solennellement chassés de l'église par l'Évêque**, qui leur disait : « *Voici que nous vous chassons de l'enceinte de l'Église, à cause de vos péchés et de vos crimes, comme Adam, le premier homme, fut chassé du Paradis, à cause de sa transgression* ». Le clergé chantait ensuite plusieurs Répons tirés de la Genèse, dans lesquels étaient rappelées les paroles du Seigneur condamnant l'homme aux sueurs et au travail, sur cette terre désormais maudite. On fermait ensuite les portes de l'église, et les pénitents n'en devaient plus franchir le seuil que pour venir **recevoir solennellement l'absolution, le Jeudi-Saint.**

Après le XI^e siècle, la pénitence publique commença à tomber en désuétude. Mais l'usage d'imposer les cendres à tous les fidèles, en ce jour, devint de plus en plus général, et il a pris place parmi les cérémonies essentielles de la Liturgie romaine. **Autrefois, on s'approchait nu-pieds** pour recevoir cet avertissement solennel du néant de l'homme, et, encore au XII^e siècle, le Pape lui-même, se rendant de l'Église de Sainte-Anastasie à celle de Sainte-Sabine où est la Station, faisait tout ce trajet sans chaussure, ainsi que les Cardinaux qui l'accompagnaient. L'Église s'est relâchée de cette rigueur extérieure ; mais elle n'en compte pas moins sur les sentiments qu'un rite aussi imposant doit produire en nous.